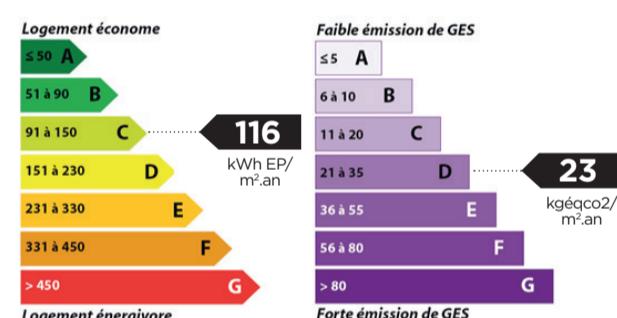
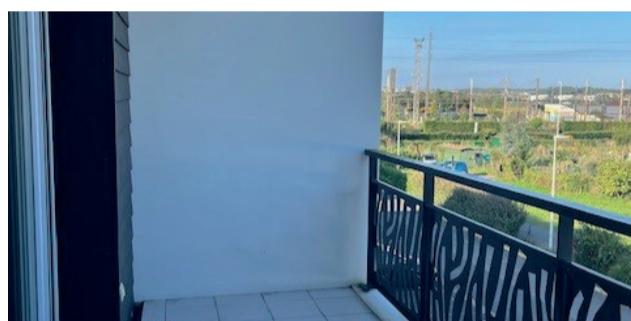


# APPARTEMENT T2 DE 49 M<sup>2</sup>

## Résidence Cardinal à BAYONNE

Annonce valable du 17/10/2025 au 28/11/2025



Prix de vente avec dispositif Bail Réel Solidaire<sup>1)</sup> :

**145 000 €**

+ paiement d'une redevance mensuelle de 29,62 €

### Les offres d'achat<sup>2)</sup> sont à remettre à Habitat Sud Atlantic

Les visites seront fixées par le service Accession, après validation des dossiers par ordre de priorité.

- Par mail à l'adresse suivante : [accession@ophsa.fr](mailto:accession@ophsa.fr) accompagné du formulaire d'offre d'achat dûment complété et des pièces demandées.
- Par remise en mains propres contre récépissé daté au siège d'HSA.

Les offres incomplètes et/ou adressées par tout autre moyen (courrier postal, dépôt boîte aux lettres HSA...) ne seront pas acceptées.

Renseignements : [accession@ophsa.fr](mailto:accession@ophsa.fr) - 05 59 58 40 84 - [www.immobilier.habitatsudatlantic.fr](http://www.immobilier.habitatsudatlantic.fr).

<sup>1)</sup> sous conditions de plafonds de ressources.

<sup>2)</sup> Offres sous réserve d'application des modalités définies conformément aux dispositions de la loi ELAN du 23/11/2018 et de son décret d'application du 15/11/2019 (L443-11 Alinéa III du CCH). L'ordre de priorité est codifié à l'article L 443-11 du CCH. Ces dispositions sont consultables sur notre site internet [www.immobilier.habitatsudatlantic.fr](http://www.immobilier.habitatsudatlantic.fr)